la cgt

Bulletin d'informations

Groupama Logistique – Décembre 2010

FUSION / ABSORPTION DU GIE GROUPAMA LOGISTIQUE & ACHATS AVEC LE GIE GROUPAMA SYSTEMES D'INFORMATION

Lors des vœux de la Logistique en janvier 2010, M. THOMINE, directeur général des Gie Groupama Logistique & Achats et Groupama Systèmes d'Information, faisait part aux collaborateurs de la Logistique du projet de la Direction Générale de regrouper ces 2 Gie en un.
1 an après, courant décembre 2010, le Comité Central d'Entreprise de l'UES ainsi que les Comités d'Etablissement de Groupama Logistique & Achats et de Groupama Systèmes d'Information ont été informés et consultés sur la mise en œuvre de cette fusion à effet du 1er juillet 2011.
Les conséquences notamment sur le statut conventionnel des salariés de Groupama Logistique & Achats transférés à GSI seront traitées lors de la phase de pré-négociations qui va s'ouvrir à partir du 24 janvier 2011 entre la Direction et les organisations syndicales de Groupama Logistique & Achats et de Groupama Systèmes d'information.
A partir d'une synthèse des éléments présentés par la Direction, la CGT vous invite à prendre connaissance des objectifs et des premières conséquences connues de cette fusion.
L'avis de la CGT sur ce projet de fusion, remis lors du Comité d'Etablissement du 16 décembre 2010, est également retranscrit dans la présente information.

Les objectifs de la fusion

Le rapprochement des 3 lignes métiers, Logistique – Achats – Informatique, vise à :
- poursuivre l'amélioration de la performance économique et opérationnelle au bénéfice des entreprises clientes,
- être acteur dans l'efficacité du Groupe,
- contribuer aux 3 axes majeurs de la politique du Groupe que sont le développement, l'efficacité opérationnelle des métiers et l'adaptation à l'évolution des contraintes réglementaires.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction entend s'appuyer sur :
- le développement du périmètre d'intervention du nouveau Gie et notamment les activités Achats et Logistiques, dans le but de faire réaliser des gains économiques aux clients et au Groupe,
- l'harmonisation des modes de fonctionnement et des outils et la simplification de la gouvernance.

Les objectifs opérationnels du projet d'entreprise à horizon 2012

Ligne Logistique :
- capter près de 90 % des dépenses logistiques de Groupama SA et filiales France ;
- capter plus de 30 % des dépenses logistiques des Caisses Régionales ;
- gérer plus des ¾ des activités de numérisation en France.

Ligne Achats :
- déployer un système d'information Achats Groupe ;
- Augmenter la masse d'achats pilotée, 615 M€ à fin 2012 ;
- Performance achats attendue à 21-22 M€ par an.

Les objectifs de simplification et d'optimisation en matière de fonctionnement et d'administration

La Direction attend de cette opération de fusion une réduction des coûts de fonctionnement et d'administration dès le début 2012, de l'ordre de 4 à 5 M€ basée sur :
- le regroupement en une seule direction, des directions fonctionnelles de même nature d'activités de chacun des 2 GIE (finances et affaires générales, ressources humaines, communication, sécurité, contrôle interne et qualité),
- L'unification des outils des 2 GIE en 1 outil unique compte tenu notamment de l'existence de :
  - 2 systèmes comptables SAP,
  - 2 outils de paie et de gestion de la formation,
  - 2 intranets de communication interne,
  - 2 outils de gestion des incidents, …
- La mise en place d'un seul Conseil d'Administration, d'une gestion commune des membres, d'une comptabilité unique et d'une seule facturation clients, d'un seul Comité de Direction …

La mise à disposition de cette gamme de services, informatiques-logistiques-Achats, à chacune des entreprises du Groupe à partir d'une structure unique (1 seul Gie) favoriserait la diminution des frais généraux des entreprises membres.

Les modalités juridiques, fiscales et comptables de cette fusion

Le Gie Groupama Logistique & Achats serait fusionné et absorbé par le Gie Groupama Systèmes d'Informationl au 1er juillet 2011 (transmission universelle du patrimoine de Groupama Logistique & Achats au Gie GSI, dissolution du GIE Groupama Logistique & Achats sans liquidation).

Cette fusion-absorption et la reprise des moyens corporels et incorporels interviendraient au 1er juillet avec un effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 1er janvier 2011.

Les Conseils d'Administration puis les Assemblées Générales de chacun des 2 Gie devront autoriser et valider ce projet de fusion.

Les Conséquences de ce projet

Organisation Cible

A compter du 1er juillet 2011, l'organisation du nouveau Pôle s'organiserait de la manière suivante :

- Maintien des activités opérationnelles des 2 Gie sans modification d'organisation pour l'activité de GLA,
- Regroupement en une seule direction, des directions fonctionnelles de même nature d'activités des 2 Gie (1 seule direction Finances et Affaires Générales, ressources humaines, communication, sécurité, contrôle interne et qualité),
- Elargissement du périmètre de la direction audit aux 3 métiers (informatique-logistique-achats)

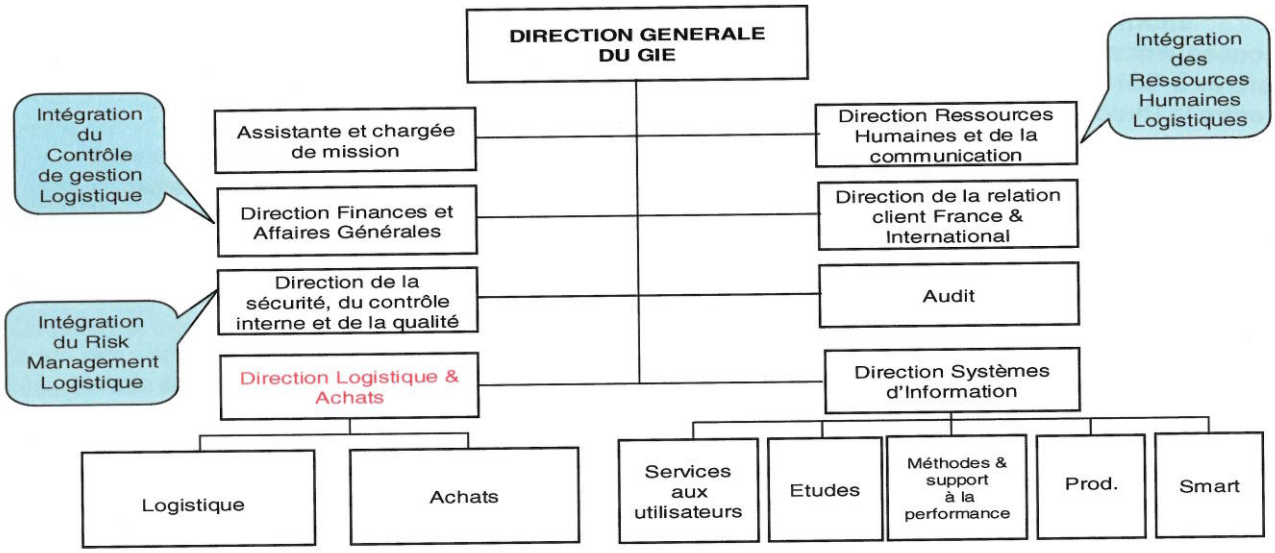

Les Dimensions Ressources Humaines et sociales

Au titre des Ressources Humaines, les contrats de travail des salariés du Gie Groupama Logistique & Achats :

- seront transférés au 1er juillet 2011 dans le GIE d'accueil,
- ils se poursuivront dans les mêmes conditions que celles existantes à la date de transfert,
- les salariés garderaient, au sein du Gie d'accueil, leur fonction générique, leur classe et leur ancienneté.

L'organisation géographique en place à GLA sera maintenue, la Direction rappelant les principes suivants :

- absence de mobilité géographique inter bassin d'emploi imposée,
- absence de mobilité fonctionnelle et/ou de changement de lieu de travail imposé.

Conséquences sur les IRP

Les institutions représentatives du personnel de la Logistique disparaîtront au 1er juillet 2011 (CE, DP, CHSCT, ...). Le Comité Inter Groupama SA et Logistique disparaîtra. Une délégation de gestion devra être passée auprès du Comité d'Etablissement de Groupama SA pour l'année 2011.

Les mandats tant électifs que désignatifs des représentants du personnel du Gie Logistique cesseront.

A compter de cette date, l'ensemble du personnel serait représenté par les IRP du Gie d'accueil.

Premier examen des Conséquences de cette fusion sur le statut conventionnel des collaborateurs de Groupama Logistique & Achats

Le Gie Groupama Logistique & Achats étant absorbé par GSI, seules ses dispositions conventionnelles seraient remises en cause à la date de transfert soit au 1er juillet 2011.

Conformément aux dispositions légales, une négociation devra alors s'engager au sein du GIE d'accueil afin d'adapter les dispositions mises en cause au statut collectif en vigueur à GSI.

Dans l'objectif de prendre en compte au plus tôt les attentes (et inquiétudes) des salariés de GLA, la Direction accepte d'ouvrir des « pré-négociations » avec les organisations syndicales représentatives de Groupama Logistique & Achats et Groupama Systèmes d'Information en vue de négocier l'accord d'harmonisation des statuts dès le mois de janvier 2011.

Un rapide aperçu du contexte :

- les 2 Gie relèvent d'un même socle conventionnel : même Convention collective de la CCNSA, bénéfice des mêmes Accords conclus au niveau du Groupe, de l'UDSG et de l'UES.
- Les 2 GIE sont affiliés au même régime de protection sociale de base, la MSA.
- La Direction garantit aux collaborateurs transférés le maintien du salaire net annuel ainsi que la conservation de leur classe d'origine et de leur fonction générique.
- La Direction souhaite la mise en place d'une délégation de gestion des activités sociales et culturelles pour 2011 auprès du CE Groupama SA pour les collaborateurs du Gie Groupama Logistique & Achats du fait que le Comité Inter cessera d'exister au 1er juillet 2011.

Néanmoins, les différences statutaires existant entre les 2 Gie dans les garanties relevant notamment des accords d'établissement seront abordées lors de la négociation en vue de la conclusion d'un accord déterminant les modalités de transition vers le statut applicable dans le Gie d'accueil (Temps de travail, ...).

*****

AVIS de la CGT
remis lors du Comité d'Etablissement du Gie Groupama Logistique & Achats du 16 décembre 2010 relatif au PROJET DE FUSION/ABSORPTION DU GIE GROUPAMA LOGISTIQUE & ACHATS AVEC LE GIE GROUPAMA SYSTEMES D'INFORMATION ET SES CONSEQUENCES

Rappelez-vous, en 2004 la Direction Générale décidait la création d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) à compter du 1er janvier visant à optimiser le fonctionnement économique et social de la fonction Logistique au sein du Groupe impliquant un transfert des activités des directions logistiques de Groupama SA, de Gan Eurocourtage, de Gan Assurances et de deux filiales du Gan, le Gie Prestations de Services et la Segte, vers cette nouvelle structure : le Gie Groupama Logistique.

Successivement sous la Direction de M. PIERLOT puis de M. RAJAUD, et grâce au travail de chaque collaborateur, après 7 ans d'existence, notre entreprise s'est développée pour devenir un prestataire reconnu au niveau Groupe.

Lors des vœux de la Logistique en janvier 2010, M. THOMINE, directeur général des Gie Groupama Logistique & Achats et Groupama Systèmes d'Information, faisait part aux collaborateurs de la Logistique du projet de la Direction Générale de regrouper ces 2 Gie en un.

Aujourd'hui la procédure d'information/consultation du projet de la Direction Générale de fusion/absorption du Gie Groupama Logistique & Achats avec le Gie Groupama Systèmes d'Information a été menée au CCE qui a rendu un avis favorable à l'unanimité des organisations syndicales lors de sa séance du 2 décembre 2010.

C'est au tour du Comité d'Etablissement du Gie Groupama Logistique & Achats.

La CGT rend son avis en 2 temps : 1 – Avis sur le projet industriel
2 – Réserves sur le projet social.

<u>1 – Le projet industriel : Regrouper et développer, sous une même autorité, 3 lignes métiers que sont les Achats, la Logistique et l'Informatique, au service des entreprises du Groupe.</u>

Le principal objectif de ce projet est d'ordre financier : réduire les coûts de fonctionnement de nos 2 entreprises. D'ores et déjà, une économie de 4 à 6 millions d'€ est attendue à court terme grâce à :

- l'élimination des outils en doublon : 1 seul SAP (coût de 600.000 €) au lieu de 2, intranet, ..
- mise en place de directions fonctionnelles communes, non remplacement de postes du Secrétariat Général logistique, ...

les autres objectifs sont de :

- mettre en place des politiques communes aux 3 métiers avec une gouvernance unique (Conseil d'Administration, Comité de Direction, directions fonctionnelles mutualisées, ...)
- développer les complémentarités et synergies entre les 3 métiers,
- fournir aux clients une vue harmonisée des 3 métiers.

Ce rapprochement nous semble porteur de sens car :

- Il va conforter l'activité et donc la pérennité de Groupama Logistique & Achats en l'intégrant dans une entreprise importante prestant exclusivement pour les entreprises du Groupe,
- Il va permettre de développer auprès des clients une offre intégrée de services, couvrant potentiellement les 3 métiers,

- Il va permettre aux activités Logistiques & Achats de disposer des moyens nécessaires (notamment budgétaires, organisationnels, ...) à son développement pour réaliser plus rapidement des projets tels que : la GED, une démarche commerciale, ...
- Il va faciliter l'accès de Groupama Logistique & Achats à de nouveaux clients (implantation nationale et internationale de GSI).
- La Direction garantit le maintien de l'emploi sur site, le maintien du salaire net, ...
- Au regard de l'organigramme cible, l'activité de Groupama Logistique & Achats au 1er juillet 2011 est bien intégrée en tant que Direction dans ce nouveau Pôle Industriel (hors activités fonctionnelles),

Néanmoins la CGT regrette :

- Que ce projet n'apporte pas plus de perspectives pour les salariés exerçant des métiers dits « sensibles » qu'aujourd'hui. La GED peut permettre un reclassement pour quelques collaborateurs, mais aucune autre activité émergente n'apparaît à ce jour pour des reconversions de masse.
- La perte de notre identité : dilution dans une grosse structure, éloignement du centre de décision, crainte d'un alourdissement des procédures, des niveaux de décision, ...

La CGT sollicite des moyens pour réussir ce projet à savoir :
- disposer de moyens de formation ambitieux, permettant de répondre aux changements de métier,
- disposer de moyens d'information et d'échanges adaptés aux 3 métiers,
- ne pas démultiplier les niveaux hiérarchiques ni alourdir les processus,
- permettre aux partenaires sociaux de rencontrer régulièrement les salariés sur l'avancement de ce projet,
- négocier un statut social de qualité pour les collaborateurs de Groupama Logistique & Achats rejoignant GSI.

2 – Réserves sur le projet social

La Direction a souhaité renvoyer ses réponses aux questions des élus CGT, concernant le projet social, sur la période des pré-négociations qui s'ouvrira après le processus d'information/consultation des instances représentatives du personnel (CCE et CE) soit en janvier 2011.

La CGT rappelle que même si les 2 Gie relèvent heureusement de la même convention collective FFSA, du même accord conventionnel ANG, de la même UES, il existe néanmoins des différences d'avantages ou de garanties importantes pour les salariés de notre Gie Groupama Logistique & Achats relevant soit de nos accords d'entreprise ou des usages concernant notamment :

- les activités sociales et culturelles (taux de dotation, niveau des prestations délivrées, ...)
- le temps de travail et les modalités d'organisation,
- le CET et les horaires variables,
- le niveau des prestations du contrat Groupe (GPVL) et de la garantie Prestima Chirurgie,
- Taux de cotisation retraite (perte de droits à retraite),
- Parking gratuit, navette gratuite sur Bordeaux, ...
- Les frais de tenue de comptes FCPE,
- Les IRP et le droit syndical, ...

La CGT a bien pris acte de l'engagement de la Direction Générale des 2 Gie qu'aucun salarié transféré ne soit « perdant », néanmoins la CGT ne peut préjuger du résultat des pré-négociations à venir.

En conséquence, la CGT formule des réserves sur le volet social de ce projet de fusion des 2 Gie et rendra un avis au Comité d'Etablissement du Gie Groupama Logistique & Achats en mai ou juin 2011 sur l'avancement des pré-négociations.

Avec ces réserves, la CGT rend un avis : 2 favorables et 2 abstentions sur le projet industriel de cette fusion.

****

Consultés en décembre 2010, le Comité Central de l'UES et le Comité d'Etablissement de Groupama Systèmes d'Information ont rendu un avis favorable sur le projet de fusion, le Comité d'Etablissement de Groupama Logistique & Achats a pour sa part rendu un avis avec 4 voix favorables et 2 abstentions.

La 1ère réunion des pré-négociations se tiendra le 24 janvier 2011 en vue de négocier, pour les salariés de Groupama Logistique & Achats, les modalités de transition vers le statut applicable dans le Gie d'accueil.

Afin de vous tenir informé de l'avancement de ce dossier, la CGT vous invite à participer aux assemblées mensuelles organisées sur les différents sites. La CGT reste à votre écoute alors n'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants CGT

Dominique DELSOL – Bordeaux – (05.56.43).33.43
Philippe KATZ – La Défense – (01.70.94).30.85
Antonio VIANA – Paris – (01.44.5)6.77.14
Sedini Rachid – Marne – (01.49.3)1.26.89
Philippe CHABANNES – Bordeaux – (05.56.43).33.45
Philippe GODET – Morangis – (01.69.10).36.26
José FERRER – Marne – (01.49.3)1.33.04
Joëlle Laignaud-Vitscheff – Marne – (01.49.3)1.35.52